



FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

Quelle évaluations de politiques publiques pour quelles utilisations ?

Colloque de France Stratégie
12 janvier 2023

Adam Baïz

Contexte et objectifs

- **Contexte** : la France rattrape son retard et produit de plus en plus d'évaluations de politiques publiques (France Stratégie 2018 & 2019) : qu'en est-il de l'utilisation réelle des évaluations dans le débat public ?
- **Objectifs** : (a) mesurer le nombre d'évaluations citées en amont du vote des lois, ou réalisées et écoutées en aval ; (b) relever les caractéristiques de ces évaluations afin d'inspirer des bonnes pratiques.
- **Méthodes croisées** : analyse textuelle, analyse statistique, études de cas et entretiens



Échantillon et indicateurs

- **Un échantillon** de 262 lois sur la période 2008-2020 :
 - Hors lois de ratification de traités ou d'accords internationaux, lois de ratification ou de modification d'ordonnance, etc.
 - Ajout de 33 mesures phares issues des lois de finance : le crédit d'impôt recherche (LF 2008), le dégrèvement de la taxe d'habitation (LF 2018), etc.



Échantillon et indicateurs

- **Un échantillon** de 262 lois sur la période 2008-2020 :
 - Hors lois de ratification de traités ou d'accords internationaux, lois de ratification ou de modification d'ordonnance, etc.
 - Ajout de 33 mesures phares issues des lois de finance : le crédit d'impôt recherche (LF 2008), le dégrèvement de la taxe d'habitation (LF 2018), etc.
- **Trois types d'utilisation des évaluations** :
 - **l'utilisation *ex ante*** : nombre de travaux à portée évaluative qui sont cités au cours du processus législatif (débat parlementaire, rapports et avis issus des premières lectures, éventuelles études préalables d'impact)
 - **l'utilisation *ex post*** : nombre d'évaluations d'impact réalisées après la promulgation de la loi
 - **l'utilisation *effective*** : taux de suivi des éventuelles recommandations formulées dans les évaluations *ex post*



Deux exemples concrets

- **La Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte :**
 - **Utilisation *ex ante*** : une cinquantaine de travaux à portée évaluative cités (une dizaine dans les études préalables d'impact ; une moitié des travaux émane d'administrations publiques)
 - **Utilisation *ex post*** : cinq évaluations *ex post* (dont deux du MTES).
 - **Utilisation effective (exemple)** : une évaluation ministérielle (2017) recommande d'augmenter le chèque énergie de 50 € ⇒ le Ministre met en œuvre cette augmentation quelques mois plus tard.



Deux exemples concrets

- **Le crédit d'impôt en faveur de la recherche (LF pour 2008) :**

- **Utilisation *ex ante*** : une dizaine de travaux à portée évaluative cités (une moitié de travaux émane d'administrations publiques).
- **Utilisation *ex post*** : six évaluations *ex post* (dont deux de la CNEPI).
- **Utilisation *effective* (exemple)** : l'évaluation du Sénat (2010) recommande à bien « *distinguer un éventuel crédit d'impôt innovation du CIR* » et à lui « *associer un taux moins favorable* » que celui du CIR ⇒ cette recommandation semble avoir été suivie par la LF pour 2013 (art. 55)





FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

Utilisation *ex ante*

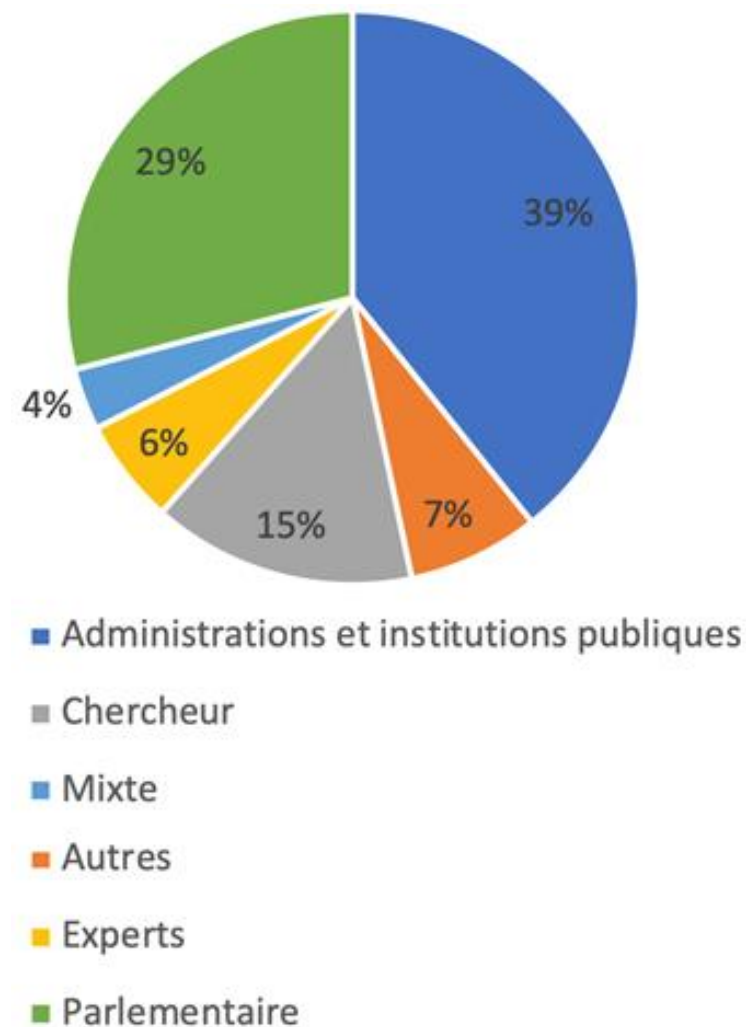
Utilisation *ex ante*

- Avec 4 734 citations pour 262 lois, c'est 18 travaux à portée évaluative cités au cours du processus législatif de chaque loi (8 en 2008 et 25 en 2020).
- Pour certaines lois (14), aucune citation ; pour d'autres, plus de 100 citations (Loi *Pacte* de 2019, Loi *d'orientation des mobilités* de 2019).
- Les citations sont plus nombreuses pour les lois comportant une clause évaluative (29) ou expérimentale (36), et pour celles à fort écho médiatique (34).



Utilisation *ex ante*

- Avec 4 734 citations pour 262 lois, c'est 18 travaux à portée évaluative cités au cours du processus législatif de chaque loi (8 en 2008 et 25 en 2020).
- Pour certaines lois (14), aucune citation ; pour d'autres, plus de 100 citations (Loi *Pacte* de 2019, Loi *d'orientation des mobilités* de 2019).
- Les citations sont plus nombreuses pour les lois comportant une clause évaluative (29) ou expérimentale (36), et pour celles à fort écho médiatique (34).



Titre : Producteurs des travaux cités
Source : France Stratégie





FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

Utilisation *ex post*

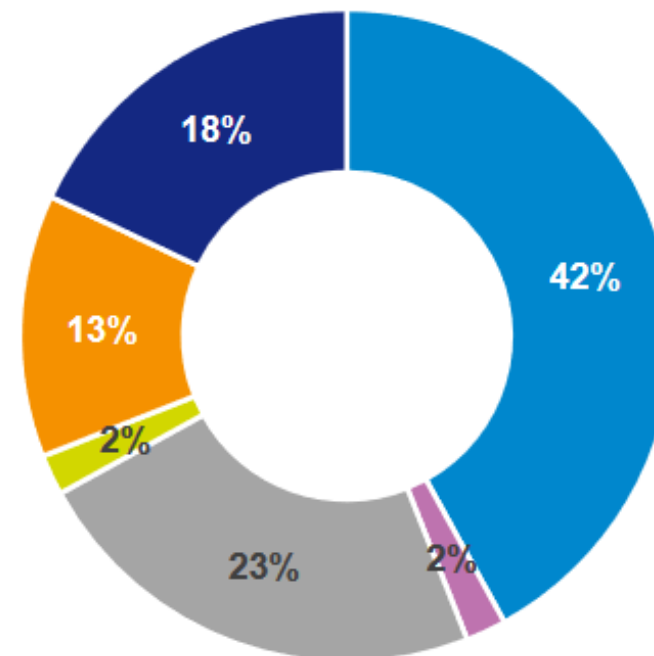
Utilisation *ex post*

- En aval du vote, 40 % des 262 lois ont fait l'objet d'au moins une évaluation *ex post*, avec une moyenne de 2,7 évaluations par loi.
- Cette proportion est plus élevée pour les mesures des lois de finances (76 %) et plus faible pour les propositions de loi (25 %). Elle atteint 62 % pour les lois faisant l'objet d'une clause évaluative ou expérimentale.
- Les lois portant sur le travail, l'économie, le logement ou l'énergie ont été nettement plus évaluées (1,5 à 3 évaluations par loi) que celles portant sur le tourisme, la sécurité et la police, ou la fonction publique (0,5)



Utilisation *ex post*

- En aval du vote, 40 % des 262 lois ont fait l'objet d'au moins une évaluation *ex post*, avec une moyenne de 2,7 évaluations par loi.
- Cette proportion est plus élevée pour les mesures des lois de finances (76 %) et plus faible pour les propositions de loi (25 %). Elle atteint 62 % pour les lois faisant l'objet d'une clause évaluative ou expérimentale.
- Les lois portant sur le travail, l'économie, le logement ou l'énergie ont été nettement plus évaluées (1,5 à 3 évaluations par loi) que celles portant sur le tourisme, la sécurité et la police, ou la fonction publique (0,5)



- Administrations et institutions publiques
- Autres acteurs
- Chercheurs
- Experts
- Parlementaires
- Partenariat État-autres acteurs

Titre : Producteurs des travaux réalisés

Source : France Stratégie





FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

Utilisation *effective*

Utilisation *effective*

- Sur les 105 lois évaluées *ex post*, 74 ont fait l'objet d'au moins une recommandation, soit 70 % de l'échantillon.
- Les évaluations font plus ou moins de recommandations : 17 % pour celles des chercheurs ; 44 % pour les administrations et institutions publiques ; 53 % pour les comités mixtes ; 80 % d'experts remis au gouvernement ; et à 85 % pour les parlementaires.
- Sur les 74 lois ayant fait l'objet d'au moins une recommandation, il ressort que 45 lois ont suivi au moins une des recommandations, soit une proportion de 61 %.



Utilisation effective

- Sur les 105 lois évaluées *ex post*, 74 ont fait l'objet d'au moins une recommandation, soit 70 % de l'échantillon.
- Les évaluations font plus ou moins de recommandations : 17 % pour celles des chercheurs ; 44 % pour les administrations et institutions publiques ; 53 % pour les comités mixtes ; 80 % d'experts remis au gouvernement ; et à 85 % pour les parlementaires.
- Sur les 74 lois ayant fait l'objet d'au moins une recommandation, il ressort que 45 lois ont suivi au moins une des recommandations, soit une proportion de 61 %.

Nature de l'évaluateur	Proportion de lois amendées
Administrations et institutions publiques	54 %
Experts	100 %
Parlementaires	52 %
Chercheurs	42 %
Autres acteurs	50 %
Partenariat État-autres acteurs	73 %
Échantillon général	57 %

Titre : Producteurs des travaux suivis d'effet

Source : France Stratégie





FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

Conclusions et perspectives

Conclusions et perspectives

- Le débat parlementaire repose de plus en plus sur des travaux à portée évaluative (y compris les contributions de chercheurs, hors revues académiques).
- Une petite moitié de lois évaluées *ex post*.
- Des recommandations davantage écoutées **dans certaines configurations** : l'administration publique est associée à l'évaluation ; une méthode mixte est mobilisée ; la loi comporte une clause évaluative ou expérimentale.



Conclusions et perspectives

- Le débat parlementaire repose de plus en plus sur des travaux à portée évaluative (y compris les contributions de chercheurs, hors revues académiques).
 - Une petite moitié de lois évaluées *ex post*.
 - Des recommandations davantage écoutées **dans certaines configurations** : l'administration publique est associée à l'évaluation ; une méthode mixte est mobilisée ; la loi comporte une clause évaluative ou expérimentale.
- ⇒ **Perspectives** : réplication sur d'autres textes et dans d'autres pays ; mesure des usages implicites ou mésusages des évaluations ; études de cas ; etc.





FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

Merci de votre attention !

Contact : adam.baiz@sciencespo.fr
